

François I^{er} et les condamnés de La Balme : anatomie d'un mythe

par Martin Mongin

« Écoute donc, comme on dit, une belle histoire, que tu prendras peut-être pour un conte, mais que je tiens pour une histoire vraie ; et c'est comme véritables que je te donne les choses dont je vais te parler. »

Platon, *Gorgias* (trad. A. Croiset) 523a

1° Une belle histoire

La muséographie de la célèbre Grotte de la Balme, en Isère, ne manque pas d'insister sur l'intérêt que François I^{er} aurait porté à cette impressionnante cavité, sacrée merveille du Dauphiné par Gervais de Tilbury au début du XIII^e siècle, et à son inquiétant lac souterrain ¹. À la source d'une telle allégation, une anecdote historique, rapportée en quelques mots sur le site des grottes :

En 1516, après la bataille de Marignan et en compagnie de sa mère, Louise de Savoie, le célèbre roi fit une halte dans la chapelle des Grottes. Ce dernier aurait missionné deux condamnés à mort, en échange de leur grâce, pour l'exploration du lac souterrain. Bien que glorieuse, l'expédition souterraine ne donna conclusion qu'à l'existence de créatures abyssales démoniaques... ²

À partir du XVIII^e siècle, de multiples versions de cette histoire de grâce et d'exploration contrainte ont circulé dans des journaux, des livres, des revues, des textes scientifiques, des dépliants touristiques, des carnets de voyage – au point que ce soit parfois la seule information notoire qu'on se sente tenu de fournir à propos du site. Toujours avares de détails, comme si ces derniers risquaient d'émousser le tranchant dramatique de la scène, elles en appellent presque toutes, pour justifier leur authenticité, à François Eudes de Mézeray, un historiographe du XVII^e siècle réputé pour son exactitude ³.

1. Merci pour leur aide précieuse à Philippe Drouin, Xavier Le Person, Pierre Nevejans et Éric Syssau. Pour une description de la Grotte de la Balme, voir par exemple Pierre Bourrit [1807] : « Représentez-vous une immense ouverture, comme celle d'un arc-de-triomphe, taillée dans un rocher à pic, dont de jolis buissons qui recouvrent le sommet, forment le couronnement. À droite et à gauche, du lierre et des arbustes descendent en festons, et viennent se joindre à des plans inclinés de verdure, qui s'élèvent depuis le village jusqu'au rocher, comme pour en égayer les bases. [...] Mais ce qui donne à cette vaste ouverture un aspect tout différent de celui des autres grottes ; ce qui étonne, c'est d'y voir un bâtiment intérieur s'élever presque au niveau du ceintre de la voûte qui le recouvre ; c'est de voir un torrent sortir du fond de cet antre, rouler entre les bases de l'édifice et venir achever les devants du tableau. [...] Devant soi, on a le village, la plus riante verdure, et les campagnes qui paraissent encadrées dans l'ouverture de la grotte. Qu'on se retourne, et la terre semble montrer ses entrailles. Des cavités où un faible jour laisse voir à peine des blocs immenses confusément entassés, les débris d'un torrent impétueux, les rocs éboulés et les renversements les plus terribles des montagnes, tels sont les objets qui frappent les regards, *est descensus Averni* ; on ne voit point de stalactites, rien d'uniforme ; de distance en distance, pendent des crêtes de roc, et de larges ouvertures par lesquelles elles s'éclaircissent les unes les autres, les rendent assez semblables aux ruines de quelque château antique vues dans un sens renversé ; partout des excavations profondes font présager des souterrains et des objets nouveaux. » (p. 19-22)

2. grotteslabalme.com/exploration/histoire (consulté en 2024).

3. Pour une liste exhaustive de nos matériaux, voir en annexes notre tableau analytique, nos statistiques concernant les occurrences et notre bibliographie.

L'origine et l'authenticité de ce récit pose néanmoins question. En effet, en dépit d'un fond dramatique commun, ou d'une scène commune, nous avons rapidement noté, en les examinant, de multiples incohérences entre ses différentes versions.

1° De l'une à l'autre, les « condamnés à mort » (Raverat [1861]) sont parfois présentés comme des « malfaiteurs » (Delanoue [1836]), des « bagnards » (Minvielle [1979]), des « criminels » (Badin [1876]) ou des « prisonniers » (Thibert & Séveyrat [2009]) – sans qu'on ne sache jamais quel crime leur a valu un tel statut, ni même de quelle geôle le roi les a fait tirer. Ces deux individus ne sont jamais ni nommés, ni même singularisés. On ne précise jamais d'ailleurs s'il s'agit là de deux hommes ou d'un homme et d'une femme (ce que l'emploi, pour les désigner, du pronom masculin pluriel « ils » pourrait tout à fait autoriser). De même, si les rapporteurs de cette histoire manquent rarement d'évoquer le récit qu'auraient fait les prisonniers à leur retour, aucun ne s'intéresse au sort qui leur a échu ensuite.

2° On raconte généralement que François I^{er} aurait fait apporter un bateau (parfois un « esquif » ou un « batelet ») sur la rive du lac ; mais les pères jésuites du collège Royal-Dauphin de Grenoble [1701] prétendent qu'il en aurait fait transporter « deux ».

3° De même, le nombre de condamnés est deux chez tous les auteurs, sauf chez Thibert & Séveyrat [2009], pour qui le roi requiert « une poignée de prisonniers de droit commun ».

4° Si Achille Raverat [1861], en phase avec la version la plus couramment partagée du récit, écrit que « ce voyage [sur le lac] n'était pas sans offrir quelque danger », Adolphe Joanne [1863] note quant à lui que « la navigation de ce canal n'[en] offre aucun ».

5° Il arrive, à quelques occasions, que ce soit la silhouette même des condamnés qui s'efface. Morand [1755] évoque ainsi, à propos de l'expédition sur le lac, une « entreprise qui fut confiée à des gens qui s'en acquittèrent fort mal » ; quant à Isidore Taylor [1863], il écrit dans ses *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, que « François I^{er}, attiré par les narrations merveilleuses qu'on faisait de la grotte de la Balme, y vint avec un grand nombre de gens d'armes, et choisit [...] les plus courageux pour pénétrer dans les sombres galeries », sans que nous ayons plus de détails ni sur les gens d'armes en question ni sur les récits populaires qui ont été faits de cet épisode.

6° Concernant la réussite ou l'échec de leur expédition, on raconte habituellement, comme le fait par exemple l'*Histoire de l'Académie royale* [1706], que les condamnés sont revenus après avoir fait demi-tour, n'ayant pu aller jusqu'au bout de la galerie à cause d'un gouffre qui les aurait effrayés ; mais Gabrielle Senlis [1984], rare femme à apparaître dans notre bibliographie, allègue pour sa part qu'« ils partirent donc... Et n'en revinrent pas, dit-on. » Sans que l'on sache davantage, ici, à quelle source ou ouvrage ce « dit-on » peut bien renvoyer.

7° S'ils ont reparu, d'ailleurs, les auteurs ne s'entendent pas forcément sur ce que les deux condamnés ont rapporté de leur éprouvant périple lacustre. Pour les uns, comme ce Gabriel Bonardel déjà cité [1853], ils se sont contentés de relater les circonstances par elles-mêmes effrayantes de leur traversée ; pour les autres, comme Pierre Minvielle [1970], ils se sont empressés de confirmer tous les bruits qui circulaient déjà à ce sujet.

8° Et finalement, c'est le décor de la scène lui-même qui peut être l'objet de transposition. Thibert & Séveyrat [2009] ne racontent-ils pas en effet qu'en échange de leur libération, ce n'est pas le lac de la grotte que le roi aurait demandé à ses prisonniers d'explorer, mais l'« un de ses nombreux labyrinthes – qui porte aujourd'hui son nom » ?

On s'étonnera que la voix de Mézeray, régulièrement invoquée (à partir de 1737, douze occurrences se réclament de lui), ait pu donner lieu à des variantes aussi contradictoires. D'autres sources ont-elles pu être consultées sur ce sujet ? Et de telles variations suffisent-elles à invalider l'anecdote en tant que telle, que ses rapporteurs ont progressivement hissée au rang de mythe ?

*

Plusieurs auteurs ([1737], [1788a], [1876]) s'appuyant sur la « *Vie de François I^{er}* (1548) » de Mézeray, c'est naturellement vers ce titre que nous avons d'abord orienté nos recherches. Or il s'avère qu'un tel ouvrage n'existe pas ! Loin de nous formaliser d'une telle déconvenue, nous avons laborieusement épluché les titres de sa bibliographie, sans y trouver, là non plus, la moindre mention de notre histoire.

Fallait-il en déduire que l'épisode des condamnés était entièrement apocryphe, hypothèse appuyée par le fait qu'aucune des innombrables biographies consacrées à François I^{er} ne rapporte la visite du roi à La Balme, et *a fortiori* l'exploration de son lac – et ce, alors même que son pèlerinage à la grotte de la Sainte-Baume, en janvier 1516, y est à chaque fois mentionné⁴ ?

En vérité, l'anecdote de l'exploration du lac apparaît bien sous la plume de Mézeray, dans son *Abregé chronologique ou extrait de l'histoire de France*. Absente cependant des versions éditées du vivant de l'historien (1667, 1672), c'est dans les éditions ultérieures, parues à titre posthume, qu'il fallait aller la chercher.

Voici donc ce que Mézeray [1690] écrit à ce sujet :

Au retour de ce voyage [à Nice], le Roy, à qui l'étude de la Physique avoit donné la curiosité de rechercher les choses rares & extraordinaires, fut touché du désir d'entrer dans un lac souterrain qui est sur le chemin de Grenoble à Lyon auprès du lieu qu'on nomme Notre-Dame de la Baulme, lequel est aussi une des merveilles du Dauphiné. Il fit exprés construire un bateau plat dont les débris se voyoient, il n'y a pas encore long-temps, dans la caverne par où l'on entre dans ce lac. Autour de ce bateau il fit attacher plusieurs planches, & sur ces planches grand nombre de flambeaux, et il n'oublia pas de faire porter des mesches & des fusils, & de choisir des bateliers qui sçavoient bien manier le croc & l'aviron. Après qu'ils eurent navigé quelque temps dans ce lac, ils reconurent qu'il avoit environ une lieuë de large. Comme ils furent près de deux lieuës avant, ils entendirent un grand bruit, qui devoit plus épouventable à mesure qu'ils en approchoient, & ils sentirent que l'eau couroit avec une extrême rapidité. Ils s'imaginèrent alors qu'il pouvoit y avoir quelque gouffre là auprès ; Pour découvrir ce qui en estoit, ils détacherent une des planches où il y avoit des flambeaux, laquelle ayant esté emportée avec roideur, puis renversée ou abysmée, ils eurent frayeur & ramenerent le Roy vers l'entrée⁵.

Non seulement l'historien ne fait aucune allusion aux deux condamnés à mort, pas plus qu'à de possibles malfaiteurs, bagnards, criminels ou même prisonniers ; mais il semble attribuer l'exploration du lac ténébreux à François I^{er} en personne. À suivre l'historien, le roi n'aurait eu besoin de personne pour affronter l'inconnu. Il serait monté sur le bateau et, accompagné de bateliers engagés pour l'occasion, il se serait élancé vers l'abîme.

4. Notamment : M. Bosquet, *Vie de François I^{er}, roi de France*, Mégard et Cie, 1859 ; J. Jacquart, *François I^{er}*, Fayard, 1981 ; A. Castelot, *François I^{er}*, Perrin, 1983 ; G. Bordonove, *François I^{er}*, Pygmalion, 1987 ; mais aussi, dans un autre registre, M. Gallo, *François I^{er}*, Figaro et Express, 2011 et D. Le Fur, *François I^{er}*, Perrin, 2015. Nous n'avons malheureusement pas pu consulter le *François I^{er}, le roi-chevalier* de Sylvie Le Clech (Tallandier, 1999), ni le *François I^{er} imaginaire : symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française* d'Anne-Marie Lecoq (Macula, 1987).

5. Page 499.

Face à une telle substitution, nous avons pris le temps d'examiner la lettre du texte. Or celui-ci ne va pas sans ambiguïtés sémantiques. Ainsi de ce pronom « ils » qui suit immédiatement la mention des bateliers (« Après qu'ils eurent navigué quelque temps dans ce lac... ») et qui pourrait très bien, après tout, ne désigner que les bateliers eux-mêmes. Mézeray précise à la fin de l'extrait qu'« ils eurent frayeur & ramenerent le Roy vers l'entrée ». Grammaticalement parlant, ceux qui « eurent frayeur » sont justement ceux-là qui « ramenerent le Roy vers l'entrée » – ce qui peut tout à fait laisser entendre que le Roi, de son côté, était resté quelque part en sécurité. De même, l'historien affirme que les bateliers ramenèrent le Roi « vers l'entrée » – non pas vers le rivage, où il se tenait peut-être déjà, justement, à les attendre.

Cependant, le récit de cette expédition royale se retrouve, presque à l'identique, chez Nicolas Chorier, autre source invoquée par les rapporteurs de l'« anecdote » des deux condamnés (trois mentions à partir de 1775). Chorier raconte en effet, dans le tome 2 de son *Histoire générale du Dauphiné* [1661b] : « [...] qu[e François I^{er}] fit mettre un bateau sur le lac de cette caverne, & y navigea aussi loing qu'il le pouvoit faire sans danger. »

Le Roi est bien le sujet naviguant ici – et donc le héros de l'histoire. Une telle version de l'épisode apparaît d'ailleurs également dans *Les Rivières de France* de Louis Coulon [1644⁶], dont il semble que Mézeray se soit inspiré pour son *Abbrégé*. Mais elle est surtout corroborée par deux archives datées du siècle précédent. La première est un texte d'Aymar Falcoz, religieux de l'ordre de Saint Antoine, daté de 1534 :

Près du lieu que l'on appelle La Balme est une montagne creuse, à l'intérieur de laquelle on accède par une grotte ténébreuse ; et à la vue de ceux qui se sont avancés assez longtemps plus profond s'offre un lac immense, à l'aspect effrayant, recevant la lumière du ciel s'étendant au-dessus. Et depuis l'autre rive du même lac, autrement dit à l'opposé, on voit une autre caverne, dans laquelle on raconte que se trouvent des choses stupéfiantes ; mais son accès n'est en aucune façon facile, puisque personne ne peut se transporter vers l'autre partie de ce lac sans barque. Et l'on ne trouve à ce jour personne qui se soit aventuré davantage dans cette caverne, à notre connaissance, que le Très Chrétien roi François, quand il décida un jour de mener une exploration plus poussée, sur (dit-on) un esquif à cette fin mené plus profond⁷.

La seconde est un texte inédit, issu des archives de Mantoue, trouvé dans la correspondance de Giovan Francesco Grossino, ambassadeur mantouan, et daté du 8 mai 1516 – soit le jour même de la visite du Roi à La Balme. Cette occurrence permet donc de cerner le contexte social dans lequel l'exploration a eu lieu.

Sa Majesté, avec de nombreux gentilhommes ainsi qu'en compagnie de Monsieur Federico [Gonzaga], est allée voir une grotte qui se trouve sous un mont, à deux lieues de Crémieu : c'est une chose très belle à voir que cette grotte taillée par la nature. L'entrée est un trou énorme et il faut y aller avec de nombreuses lumières à disposition, parce qu'on n'y voit rien, que le chemin est très étroit et fatigant. Et là se trouve de l'eau, qui à certains endroits est très profonde. Et parce que Sa Majesté était désireuse d'explorer autant que possible, on lui fit porter une barque et il fut emmené en profondeur, tant qu'il descendit [aux Enfers] et y vit de

6. Page 135.

7. « *Apud locum qui Balma dicitur mons est caverno fus / intra quem per tenebrosam crypta est aditus per gentibusqz interius postq aliquandiu processerunt lacus ingens ipso aspectu hor rendus patenti desuper celo lucem admittes sese offert : ab alteraqz eiusdem lacus ripa seu opposita parte antrum aliud cernitur in quo stupede res esse feruntur sed ad illud nequaquam facilis est accessus quando quidem non nisi cymba in alteram lacus ipsius partem quisqua preteru ehi potest. Hec compertu est remotius illud antrum fuisse hactenus ab aliquo nostra memoria penetratum quis Franciscus rex Christianissimus deportata (vt fertur) ad hoc interius scapha rem altius aliquando statuisset explorare.* » *Antoniana historiae compendium ex variis eiusdemque gravissimis ecclesiasticis scriptoribus, necnon rerum gestarum monumentis collectum...*, Lugduni, 1534, fol. XLII. Traduction : Éric Syssau.

nombreuses choses. Monsieur Federico ne quitta pas sa compagnie. Ils virent également une belle fontaine. Si le temps d'aujourd'hui n'avait pas été aussi mauvais, la Reine et Madame ⁸ seraient elles aussi allées pour voir ⁹.

Plus question de discuter cette thèse d'une exploration du lac souterrain par le Roi en personne ¹⁰. Pas de condamnés, pas de promesse royale et donc pas de grâce, comme en attestent négativement les *Actes* de François I^{er} lui-même (nulle mention d'une quelconque lettre de grâce ne correspondant aux dates suivant sa venue à La Balme) ¹¹. Dans cette source de première main, corroborant les récits ultérieurs, le Roi, qu'on sait avide d'occasions de montrer sa bravoure ¹², n'aurait eu besoin que de sa propre détermination.

2° Un conte

Cela est-il suffisant cependant pour invalider définitivement l'anecdote des deux condamnés à mort ? À ce stade, rien n'est encore moins sûr, car, en vérité, François I^{er} est passé deux fois à La Balme.

1° La première le 8 mai 1516, alors qu'il rentre d'Italie après la campagne de Marignan. À cette occasion, il séjourne à Crémieu et fait le trajet jusqu'aux grottes avec sa mère Louise de Savoie, rare femme à apparaître nommément dans cette histoire – Louise de Savoie dont le célèbre *Journal* confirme bien cette date.

2° La seconde du 13 au 16 avril 1538, alors qu'il se rend à Nice pour rencontrer Charles Quint et Paul III ¹³.

Or si Chorier [1661b] situe bien l'épisode de navigation souterraine du Roi, accompagné des bateleurs, en 1516, date confirmée par les textes de Falcoz [1534] et Grossino [1516], Mézeray [1690] situe quant à lui l'événement en 1538. Se pourrait-il alors que, sur la base de l'échec relatif de l'exploration de 1516, une deuxième expédition ait été organisée au même endroit, vingt-deux ans plus tard ? Le fait que le Roi se soit aventuré sur les eaux en personne en 1516 n'invalide pas a priori le fait qu'il ait pu, en 1538, réquisitionner des prisonniers pour aller au-delà du « gouffre » présumé. D'autant que son second séjour, plus long, peut sembler davantage propice à une visite

8. Louise de Savoie.

9. « *La M^{ia} dil re, com molty gentilhomini et in S. Federicho in compagnia, si è stato ha veder una grotta la qual hè in un monte lontan da Chrimiol due lige, ch'è una bellissima cossa da veder per eser fata da la natura. La intrada si è una volta grandissima et ve bisogna andar con molty luminary acesy perché non se li vede niente et hè una via molto aspera e fatigossa. Et se li atrova de l'aqua ch'è in qualche locho molto profonda, e perché la M^{ia} dil re era desideroso di veder quanto si potea, li fece portar un bateo e fu menato per bon spatio, tanto che dismontò, vedendo mollte cosse. Sempre il S. Federico andò in compagia. Anchora visteno una bella fontana. Se'l tempo hozi non era tanto cativo, la Retina [sic] et Madama li dovea andar a veder.* » Grossino à Isabelle d'Este, marquise de Mantoue (Crémieu, 8 mai 1516). *Archivio di Stato di Mantova, Archivio Gonzaga, busta 633*, non numéroté. Traduction : Pierre Nevejans. « Dismontare » est une référence à l'*Enfer* de Dante (XXIV, 73, XI, 115, XIV, 118) qui signifie « descendre aux Enfers ».

10. Précisons néanmoins que le locuteur est un diplomate, intéressé seulement par Federico Gonzaga, dont il est le chaperon. Son récit est certainement construit à partir de celui du prince Federico. Il est donc difficile, en l'état, de dire s'il est descendu lui-même dans les entrailles de la grotte.

11. Voir le tome 1 du *Catalogue des actes de François Ier*, page 81 et suivantes. Il faudrait encore être certain que les actes sont exhaustifs et que les registres du parlement ne renferment eux-mêmes aucune trace de grâce.

12. Voir le célèbre affrontement au cours duquel il tue un sanglier à mains nues en 1518.

13. Voir Nicolas Geligne, *Le Pape, l'empereur et le roi ; l'entrevue de Nice (1538)*, Serre, 2019.

approfondie de la grotte ¹⁴. Dans de telles conditions, l'anecdote des deux condamnés à mort pourrait-elle être à nouveau considérée ¹⁵ ?

*

Pour aller au bout de cette hypothèse, c'est-à-dire pour attester à la fois l'exploit avorté du Roi de 1516 et la nécessité de recourir en 1538 à des individus n'ayant plus rien à perdre, il faut que le péril rencontré au cours de la première navigation sur le lac ait été réel. Or, à l'orée du XVIII^e siècle, ceux qui rapportent ce récit, inspirés par l'esprit des Lumières et le triomphe en toutes choses de la Raison et de la Science, semblent surtout désireux d'en démystifier les dangers et le merveilleux – réduisant d'autant la dimension héroïque d'un tel épisode.

1° Si le lac a, chez Mézeray, après qu'on y a « navigué quelques temps », « environ une lieue de large » ; il n'a plus, en 1701, dans les *Les Sept merveilles du Dauphiné présentés à Monseigneur le duc de Bourgogne...* qu'« une lieue de longueur ¹⁶ » !

2° En 1706, on racontait qu'« un curé de ce pays-là [...] alla plusieurs années après [sur le lac], et soit qu'il eût pris un autre chemin dans la grotte, soit qu'il fût moins aisé à effrayer, soit qu'il eût l'imagination moins portée au merveilleux, il a laissé de ce voyage une relation de ce voyage fort différente, et beaucoup plus simple ¹⁷. »

3° On lit d'ailleurs, à propos de la grotte, dans *Le Grand dictionnaire géographique* [1737] : « On n'y trouve point le gouffre, ni le grand lac dont il est parlé dans la *Vie de François premier*. »

4° Dans sa « Description de la grotte de la Balme en Dauphiné » [1775], Morand prétend quant à lui que ce lac, qu'il préfère quant à lui nommer un « torrent », est « la matière inépuisable des fables et des mensonges du canton ».

5° L'affaire est résumée en ces termes dans *L'Encyclopédie* [1779] : « Ce gouffre affreux a entièrement disparu, et ce vaste lac se réduit à un petit ruisseau. »

6° Guettard, la même année, après avoir relaté comment un certain Dieulamant a fait « tomber le merveilleux » de La Balme : « Cette Balme ne fut plus qu'une grotte, où il se formait des stalactites, et qui renfermait, comme beaucoup d'autres, une flaquée d'eau ¹⁸. »

7° Adolphe Badin s'était lui-même senti obligé, dans ses *Grottes et cavernes* [1876], de préciser que « si l'on ne veut pas mettre en doute la véracité de l'historien [Mézeray], [il est à croire] que les dimensions de ce lac étaient jadis beaucoup plus considérables qu'elles ne le sont aujourd'hui ».

De telles considérations sont en effet susceptibles de saper tout l'édifice (à la fois l'exploit royal et le recours aux condamnés). Elles ne sont pourtant pas définitives en tant que telles, le même cours

14. En 1516, François I^{er} et sa cour séjournent à Crémieu, à dix-sept kilomètres de La Balme. En 1538, en revanche, le Roi s'installe plusieurs jours durant à La Balme même.

15. Il faudrait alors d'identifier les geôles desquelles ils ont été tirés. Celles de Crémieu peut-être ? Le fait que les condamnés aient pu être ainsi réquisitionnés fait également pencher la balance vers 1538, le séjour du Roi y semblant davantage préparé.

16. Rappelons qu'une lieue correspond généralement à une distance de trois à quatre kilomètres. Pour information, les mesures données aujourd'hui pour le porche de la grotte sont de trente-cinq mètres pour la hauteur et vingt-huit mètres pour la largeur.

17. *Histoire de l'Académie royale* (« Sur quelques singularités de la France »), page 5. Où on lit encore : « Ce n'est pas que cette dernière circonstance ne puisse faire quelque peine, mais enfin dans la seconde relation [celle du curé en question], le merveilleux va considérablement en diminuant. »

18. On lit, l'année suivante, dans la *Table analytique et raisonnée des matières...* [1780], à l'article « Grotte de Notre-Dame de la Balme » : « Fausses relations de cette grotte qui se trouvent dans la vie de François I^{er} par Mézeray ».

d'eau souterrain pouvant, d'une période de l'année à l'autre, d'une crue à l'autre, avoir des débits extrêmement variables. On appréciera ainsi la mesure d'Édouard-Alfred Martel, père de la spéléologie moderne, qui, au moment de rapporter à son tour l'anecdote des deux condamnés écrit, pour désigner l'étendue d'eau sur laquelle ils auraient navigué, « lac ou ruisseau souterrain ¹⁹ ».

*

Les deux condamnés en question sont mentionnés pour la première fois sous le plume du pasteur Pierre Bourrit, à l'occasion d'une lettre publiée dans le *Journal de Genève* daté du 10 mai 1788. Se pourrait-il donc que cet homme, sur la base de faits nouveaux, se soit employé à rendre leur gloire à ceux qui ont été, au même titre que le Roi, et plus encore s'ils ont dépassé le point qu'il avait atteint en 1516, les véritables explorateurs du lac ?

3° Une histoire vraie

Bourrit ne parle pas de condamnés à mort mais d'abord de « malfaiteurs » ([1788a]), puis de « criminels » ([1807] et [1855]). Il faut attendre Raverat [1861] pour que ces derniers, sans que l'on en sache la raison, écopent de la peine capitale. En revanche, Bourrit prend soin lui aussi, chaque fois qu'il évoque ces nouveaux protagonistes, d'attribuer la paternité du récit les mettant en scène à François Mézeray. Or il ne peut pas s'agir d'une simple étourderie de sa part, le pasteur précisant que ce récit a joué un rôle important dans sa décision de se lancer à son tour dans une telle expédition. Il écrit ainsi, dans son *Itinéraire de Lyon à La Balme* [1807] : « [...] je voulais contempler ce gouffre affreux dont [ces deux criminels] avaient parlé ; je croyais que c'était là seulement qu'étaient les choses merveilleuses qui avaient valu à la grotte d'être rangée parmi les sept merveilles du Dauphiné » (p. 36).

Des exploits de François I^{er}, en revanche, nulle mention. Ainsi, après nous être étonnés, en lisant Mézeray dans le texte, de ne pas y trouver les condamnés, c'est la disparition du Roi, dans le récit de Bourrit, qui semble à présent le mystère à expliquer. Disparition d'autant plus déconcertante que le même Bourrit, pasteur de son état, semble vouer aux rois une admiration sans pareille. Il écrit en effet, dans son *Discours prononcé dans l'église réformée de Lyon, le 12 août 1804, à l'occasion de l'avènement de Napoléon Bonaparte au trône impérial en France*, le seul qui soit arrivé jusqu'à nous : « [...] si l'on réfléchit à l'influence extraordinaire des monarques sur le bonheur des peuples, il est impossible de ne pas porter sur eux des regards de sollicitude, de ne pas s'intéresser vivement à leurs destinées [...] » (page 5). Et un peu plus loin : « Un bon prince est un des plus beaux dons que le ciel puisse faire sur la terre ; semblable à l'astre radieux qui vivifie, ou à la rosée bienfaisante du matin, après Dieu, il est pour ceux qu'il gouverne, le plus auguste des êtres. » (page 7) Tout cela, trois ans avant la publication de son *Itinéraire de Lyon à La Balme* ! Comment expliquer une telle omission ?

*

Ce récit dans lequel Bourrit évoque pour la première fois les « deux malfaiteurs », n'est pas un récit comme les autres. Il y rapporte en effet, sous la forme d'un feuilleton en trois épisodes, sa propre exploration du lac ténébreux, non pas en barque mais « à la nage » – exploration qui, précisons-le, « faillit [lui] être funeste ». Ce récit, d'ailleurs, connaît un certain succès éditorial. Après le *Journal de Genève* ([1788a], [1788b] et [1788c]), on le découvre, considérablement augmenté, dans un

19. La morphologie de la grotte, de même que les récits des guides que nous avons interrogés, attestent cependant du fait qu'en cas de crue, l'embarcadère du lac est inaccessible.

Itinéraire de Lyon à La Balme [1807], puis un *Guide du voyageur à la grotte de La Balme* [1835] dont nous connaissons au moins trois éditions²⁰, et une autre encore en 1863 chez J. B. Porte.

C'est ce récit, dans lequel son exploration est artistement mise en scène, qui a valu à Pierre Bourrit, soufflant la vedette au Roi, d'être sacré grand vainqueur du lac de La Balme. Ainsi, lors de sa propre visite, Louis-Aîmé Martin [1811], un littérateur français, écrit : « [...] nous célébrâmes [...] le voyage de M. Bourrit. Cet homme courageux avait osé se jeter à la nage au milieu de ces eaux immobiles. La crainte de s'égarer, celle d'un gouffre ou d'un courant, les ténèbres effrayantes, les prières de ses guides, rien n'avait pu l'arrêter. » Et en 1855, quatorze ans après la mort du pasteur : « [...] on trouvera bien peu d'amateurs de ces sortes de beautés naturelles, dont la hardiesse égale celle que montra P[ierre] Bourrit qui, mû autant par l'amour de la science que par une ardente curiosité de jeunesse, ne craignit pas, ne trouvant point de barque au port, de parcourir tout ce lac à la nage²¹ ». Exploit célébré jusqu'à nos jours, puisque Bernard Chirol [2021], historien de la spéléologie, présentait encore Bourrit comme « un exemple de pionnier spéléologue dont l'audace, la sagacité se sont distinguées aux grottes de La Balme ».

*

Les récits antérieurs au XVIII^e siècle montrent pourtant que Bourrit n'est pas le premier à braver les eaux du lac souterrain de La Balme. Indépendamment de la question de savoir qui, d'un roi ou de deux condamnés, s'y est aventuré en 1516 et peut-être en 1538, nous pouvons retracer ainsi l'histoire de ses explorations successives :

1^o [1596] Morand [1755] note que : « [...] Antoine Marin [dont il va être question juste après], dans les registres mortuaires de sa paroisse [...], a conservé une note d'un gentilhomme de M. le Duc de Nemours, nommé M. de Severemont qui, le 20 janvier 1596, fit mener un bateau sur le lac, mais sans aucune particularité ». Nous ne sommes pas parvenus, à ce jour, à remonter la piste de ce M. de Severemont, premier explorateur du lac connu après l'épisode royal.

2^o [1610-1615 ?] À une date ultérieure, une nouvelle incursion sur le lac est donc attribuée à cet Antoine Marin. Nicolas Chorier [1661a] la relate en ces termes :

Il n'y a pas encore cinquante ans qu'Antoine Marin, curé de [La Balme], accompagné de quelques-uns de ses amis, se mit dans l'autre [bateau] pour chercher la source de ce lac. Ils naviguerent vers le lieu d'où ils connurent que ses eaux venoient, & enfin, apres une navigation d'environ une lieue, ils rencontrerent une ouverture ronde et peu spacieuse, creusée dans le rocher, d'où les eaux qui forment ce lac sortent à gros bouillons. Ils furent contraints de porter eux-mesmes leur batteau en certains lieux, si peu d'eau ils y trouverent, & de se coucher dedans en quelques autres, tant le rocher y est bas, quoy qu'au contraire il leur parût très-elevé en d'autres. Enfin, ils apprirent par leur experience que ce lac est presque sans eaux en certains endroits, & qu'en certains autres elles y sont si abondantes qu'il est tres-mal aisé d'en trouver le fond²².

3^o [1783] La première exploration du lac dont nous ayons un récit de première main n'est pas celle de Bourrit mais celle d'un certain marquis de La Poype. Dans le compte rendu, très hostile à l'égard

20. La deuxième datée de 1835 et la troisième de 1847 (nous n'avons pas à ce jour retrouvé la trace de la première édition).

21. *Album de la grotte de la Balme*.

22. Page 42. Cette exploration est également rapportée, dans des termes proches de ceux de Chorier, dans l'*Histoire de l'Académie royale* [1706] et la « Description de la grotte de la Balme en Dauphiné » de Morand [1755]. Notons que ce fait invalide l'allégation de Pierre Bourrit [1788a] selon laquelle « [le] récit [des deux malfaiteurs] en imposa tellement que personne n'osa s'y engager après eux ».

de tout ce qui a pu être écrit précédemment sur le sujet, qu'il en fait dans le *Journal de Lyon* [1784], il écrit :

N'ayant pu faire tracer mon nom et la date de la découverte sur le rocher même de la grotte, à raison de la dureté de la pierre, j'ai pris le parti de commander deux tablettes de marbre blanc, sur lesquelles je fais graver l'un et l'autre, et j'en ferai sceller une à l'entrée du lac et l'autre au fond, pour que mon entreprise ne soit pas tout à fait oubliée, ou ne devienne pas le sujet de nouvelles fables et de contes absurdes.

Une chose remarquable, et qui pourrait annoncer que je suis le premier qui ait pénétré dans ce lac, c'est qu'il n'y a aucun témoignage certain que personne y ait été avant moi, et que je n'ai trouvé ni traces, ni inscription, ni rien enfin qui indique que la partie de cette grotte nouvellement découverte, ait été autre fois connue ²³.

4° [1788] C'est seulement cinq ans plus tard que Pierre Bourrit s'élançait à son tour sur le lac d'ombre, après avoir lu le récit de La Poype. Notons d'ailleurs, pour appuyer ici le privilège de son devancier, que Bourrit, au moment de préparer son équipement, prend soin de se munir d'« une carte hydrographique du lac que M. de La Poype [lui a] tracée d'après ses souvenirs ».

À ce point, la question est donc celle de savoir pourquoi c'est le nom de Bourrit qui est resté – et pas celui de son prédécesseur ? Or si le rapport du marquis est étonnamment riche et précis, comparé à tous les récits antérieurs, le pasteur donne au sien une ampleur, et pour ainsi dire une richesse romanesque, caractéristique du XIX^e siècle, qui semble avoir marqué ses lecteurs. Rien n'y manque en effet : descriptions imagées de l'intérieur de la grotte (« [...] lorsque je visitai la balme pour la première fois, je pensai retrouver tout ce que l'imagination m'avait figuré dans mes jeunes années, en lisant les descriptions des retraites des magiciens et des fées, dans les *Mille et une nuits* et les brillantes rêveries de l'Arioste. »), dramatisation (à laquelle l'évocation des condamnés participe assurément), suspense savamment entretenu par le format feuilleton, description méticuleuse des préparatifs, réflexions édifiantes sur l'art de la nature, visions mystiques (voir ci-dessous) et jusqu'à la mise en scène de son propre péril ²⁴.

Si Pierre Bourrit a un exploit à son actif, c'est d'abord celui, par ce récit hautement pictural, d'avoir rendu à la grotte de La Balme et à son lac (dont il n'a jamais ignoré qu'« il était d'une médiocre étendue et méritait plutôt le nom de ruisseau que le titre pompeux de lac ») leur puissance de fascination, pourtant sapée tout au long du XVIII^e siècle par les savants des Lumières. Toutefois, loin de raviver ce qui en faisait jusque-là, sous la forme de légendes et rumeurs inquiétantes, le « merveilleux » et le « fantastique » ; il a projeté sur La Balme une toute autre grille de perception et de sensibilité, en phase avec la nouvelle mode du pittoresque – ouvrant la voie à une exploitation touristique de la grotte ²⁵.

Quel rôle les deux criminels jouent-ils alors dans un tel tableau ? Leur fatidique apparition, autour de laquelle s'enroulent d'innombrables fils narratifs qui deviendront, un siècle plus tard, des lieux communs dramaturgiques (le dilemme cornélien, l'expédition à la Jules Verne, l'inquiétante *terra incognita*, la soumission au droit de vie ou de mort, la descente aux Enfers, la rédemption des

23. On notera ici que la visite du lac par le marquis s'est faite en présence de « bateliers », comme celle de François I^{er} dans le récit qu'en donne Mézeray.

24. « Je me déshabillai promptement, mais le domestique n'en faisait pas de même, il prêtait l'oreille aux sinistres discours des guides qui lui disaient tout bas que j'allais me noyer. » [1788c]

25. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que la muséographie des Grottes de La Balme continue aujourd'hui à s'appuyer sur son récit et sur l'anecdote des deux condamnés à mort. On donne 1807 comme première date d'ouverture au public (information non sourcée), soit l'année de parution de l'*Itinéraire de Lyon à La Balme*. Pourtant, dès son récit de 1788, Bourrit précise bien que, de l'entrée de la grotte jusqu'à l'embarcadère, il se fait accompagner de « guides » – ces derniers rappelant, là encore, les bateliers qui accompagnèrent François I^{er} en son temps. Sur l'invention du pittoresque, voir « L'énergie des images. Entretien avec Luc Vancheri », in : L. Acquarelli (dir.), *Au prisme du figural : Le sens des images entre forme et force*, PUR, 2015, pages 159-189.

réprouvés de la société par un acte héroïque, etc.), participe sans aucun doute à dramatiser encore le récit de Bourrit²⁶. Mais cela ne répond pas à la question de savoir où le pasteur a-t-il bien pu aller chercher de si truculents personnages. En l'absence d'autre source invoquée par lui que Mézeray, il ne nous reste que deux manières de répondre à cette question : soit en supposant que Bourrit a tout inventé – ce qui interroge cette fois sur ses motifs, conscients ou inconscients²⁷ ; soit en supposant qu'il a transposé à La Balme un fait survenu ailleurs.

4° Choses véritables

Si la première hypothèse est, en tant que telle, invérifiable, nous avons mis la main sur un document pouvant provisoirement plaider en faveur de la seconde. Gabrielle Sentis [1984] rapporte en effet, dans sa *Légende dorée du Dauphiné*, après avoir raconté à son tour l'épisode de La Balme, que : « Jadis, le Parlement de Grenoble, avait fait les mêmes promesses [de grâce] à deux coupables, pour s'engager dans des souterrains qui partaient de Saint-Laurent, et passaient sous l'Isère. Mais personne n'en revint... »

Gabrielle Sentis n'ayant pas pris soin de référencer une si cruciale information, nous avons tâché d'en retrouver la source. Or il existe une seule archive possible pour cette anecdote. Il s'agit de la *Notice sur l'église de Saint-Laurent de Grenoble*, publiée par Jean-Joseph-Antoine Pilot de Thorey en 1864. On y lit en effet que :

[...] un ancien canal souterrain, remplacé, en 1851, par un autre plus large et plus élevé et qui aboutit à l'Isère, a dû exister de tout temps pour l'écoulement des eaux. Il est bien possible que de là soit venu uniquement le bruit populaire d'un souterrain, ouvert près du chœur de la crypte ou à côté de la porte, et qui, en passant sous la rivière, aurait eu son issue, soit sur la place de Saint-André, soit sur celle de Notre-Dame, soit partout ailleurs, car il y a sur ce récit, que l'imagination a facilement dû rendre merveilleux, des versions différentes ; on dit même qu'une fois le parlement gracia deux condamnés à mort, sous la condition qu'ils chercheraient l'issue de ce passage sous terre ; ils seraient descendus dans le caveau, mais ils n'auraient plus reparu.

Cette rumeur semble néanmoins suspecte, le Parlement de Grenoble n'ayant jamais disposé du droit de grâce, prérogative royale. Or il est douteux que l'on ait pu commettre une telle erreur sous l'Ancien Régime. Dans ces conditions, on pourrait aller jusqu'à supposer que, du fait de son intrigante similitude avec celle de La Balme, l'anecdote grenobloise n'en soit qu'une transposition ultérieure²⁸.

26. Celui-ci écrit d'ailleurs : « Un habile peintre décorateur, frappé des beautés du vestibule de la grotte, dont ma lettre ne peut donner qu'une faible idée, m'a dit en avoir transporté avec succès plusieurs dessins au théâtre [...] »

27. Pierre Marc Isaac Bourrit (1762-1841) est le fils de Marc-Théodore Bourrit (1739-1819), pionnier de l'alpinisme moderne, instigateur de la conquête du Mont-Blanc, fondateur de la littérature alpine et de la peinture alpestre. L'homme compte d'innombrables exploits à son actif, parmi lesquels on compte justement l'exploration d'une grotte de Balme, dont il donne le récit dans sa *Description des glaciers, glaciers et amas de glace du Duché de Savoie* [1773]. Attention ! Il ne faut pas confondre cette grotte de Balme, en Savoie, également appelée grotte de Magland, avec notre grotte de la Balme, en Isère. Se pourrait-il néanmoins qu'il y ait eu, entre le fils et le père, une relation de rivalité suffisamment active pour que le fils, découvrant une grotte de la Balme, ait voulu la conquérir et, à l'instar de son père, en faire le plus glorieux récit ? Pierre Bourrit ne s'écrit-il pas d'ailleurs, après avoir décrit les dimensions formidables de l'entrée de la grotte : « À cette vue, ô mon père ! m'écriai-je, que n'êtes-vous ici pour dessiner et peindre cet admirable ensemble ! » ? (voir [1807] page 20)

28. On retrouve ce motif des criminels envoyés dans les ténèbres à la grotte du Chien de Pouzzoles, en Italie. Pierre de Tolède, vice-roi de Naples contemporain de François I^{er}, y aurait fait enfermer deux condamnés qui seraient morts aussitôt en raison des émanations de gaz toxiques.

Qu'en est-il alors du récit de Pierre Bourrit ? Une chose est sûre : pour omettre l'exploit royal tout en se réclamant de Mézeray, le pasteur pouvait difficilement avoir lu son *Abbrégé chronologique*. S'il a eu accès à la parole de l'historien, c'est nécessairement par versions interposées. En enquêtant au plus près du texte, nous avons pris le temps de reconstituer, sous la forme d'un vaste tableau analytique (présenté en annexe), ce qu'ont été, d'une version à l'autre, les métamorphoses de la scène initiale, afin de mesurer précisément ce que Bourrit a pu en prendre, en enlever et y ajouter.

Or voici les faits que nous avons relevés.

1° L'éliision du Roi s'est opérée bien avant le récit du pasteur. En 1690, Mézeray écrivait que François I^{er}, avant de s'élancer sur le lac, s'était entouré de « bateliers qui savaient bien manier le croc et l'aviron ». En 1706, dans l'*Histoire de l'Académie royale*, on lit que « François I^{er} [...] y envoya des gens en bateau » ; tandis que Morand [1755] évoque quant à lui « le voyage que François I^{er} [...] fit faire en bateau sur ce lac pour en découvrir la source ; entreprise qui fut confiée à des gens qui s'en acquittèrent fort mal » (et plus loin : « c'est sans doute le bruit qu[e l'eau] fait en tombant, qui épouvanta les gens que François I^{er} y avait envoyés »)²⁹. Bourrit n'est donc en aucune façon responsable de cette lacune (qui pourrait avoir pour origine, dans le récit de Mézeray, l'ambiguïté sémantique du « ils » que nous avons relevée plus haut). Nous pouvons même nous demander si l'emploi du terme « malfaiteurs » ne serait pas une simple contraction de l'expression périphrastique « gens qui s' [...] acquittèrent fort mal [de leur tâche] » utilisée par Morand – le verbe *malfaire* ayant pu signifier autrefois aussi bien « mal agir » (sens moral) que « faire mal », « contrefaire » (sens pratique)³⁰.

2° En revanche, le « gouffre » auquel, selon Mézeray, les bateliers s'imaginèrent avoir à faire, est bien présent chez Bourrit, de même qu'on le retrouve chez Morand [1755] et dans l'*Histoire de l'Académie royal* (HAR) [1706]. Dans ces conditions, nous pouvons faire l'hypothèse d'une filiation :

Mézeray [1690] ← HAR[1706] ← Morand [1755] ← Bourrit [1788b]

3° Par ailleurs, il ressort de notre tableau que c'est bien Bourrit, pasteur de son état, qui a introduit le thème de la grâce royale, et par là même celui de la rédemption, absents avant lui, mais systématiquement repris après (voir ci-dessous).

4° C'est également Bourrit qui, le premier, a spéculé sur les effets que le récit des criminels a pu avoir sur de possibles expéditions futures (« leur récit en imposa tellement que personne n'osa s'y engager après eux »).

Il n'est pas inintéressant, à ce titre, de noter les métamorphoses ultérieures de cet élément, très important, de la scène. Ceux qui l'ont repris à Bourrit ont toujours cru bon de l'enjoliver : ainsi de Gabriel Bonardel [1853] (cf. *supra*) ; Usmar Bonnaire [1856] (« Au retour de leur exploration, le récit de leurs dangers fut tellement effrayant, que le prestige de la terreur qu'inspirait ce lac mystique, ténébreux, enchanté, se prolongea pendant près de trois cents ans. ») ; ou Isidore Taylor [1863] (« Au retour de cette exploration, les choses surprenantes que les gens du roi s'amuserent à raconter, augmentèrent encore [...] l'effroi des habitants³¹. »)

C'est une autre lignée, cependant, qui est arrivée jusqu'à nous. Sans que nous ayons pu remonter à l'origine d'une telle déviation, Cordelier Delanoue [1836] écrit en effet, pour sa part :

29. Notons qu'un siècle plus tard, chez Taylor [1863], les condamnés redeviennent « gens d'armes » et « gens du roi ».
30. Cf. F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, édition de F. Vieweg, Paris, 1881–1902.

31. La filiation de Taylor semble dure à reconstituer, puisqu'il semble attribuer ce détail non pas à Bourrit mais à Mézeray.

« [François I^{er}] envoya [sur le lac de La Balme] deux malfaiteurs qui, pour obtenir leur grâce, confirmèrent au retour les bruits étranges qui circulaient de toutes parts à ce sujet. » Jusque-là, les malheureux prisonniers s'étaient semble-t-il toujours contentés de décrire les choses qu'ils avaient vues, quand bien même, déformées dans leur bouche, ils avaient pu les faire paraître affreuses ou épouvantables. Mais il fallait à présent que, pour être sûrs de sauver leur peau, ils aient menti ! On retrouve aujourd'hui une telle évocation chez Minvielle [1970] et Coubon [2009] ³².

*

L'apparition des malfaiteurs, puis leur métamorphose en criminels et, bientôt, en condamnés à mort, ne tiendrait donc qu'à quelques maladresses de lecture, échelonnées sur de longues plages de temps. Cependant, il fallait que Pierre Bourrit adhère suffisamment au récit d'une exploration sans le Roi pour transformer de simples « gens » en « malfaiteurs » d'abord (nous avons vu quel glissement sémantique pouvait l'expliquer), puis ensuite en « criminels ». Pour expliquer un tel parti pris de sa part, nous souhaiterions avancer une dernière hypothèse, impliquant de ressaisir ce qui est le cœur de la scène, à savoir le passage de l'ombre à la lumière. Car c'est bien ce qui est en jeu dans cette exploration : qui apporte la flamme dans les ténèbres ?

Les pères jésuites du collège Royal-Dauphin de Grenoble [1701] écrivaient ainsi, dans un bel élan lyrique, à propos de La Balme :

Le Soleil qui voit tout le monde, / D'un grand lac souterrain ne vit jamais les eaux, / Il ne peut pénétrer dans cette grotte sombre, / Quoiqu'il soit le père du jour, / Ce rocher est le séjour / De la nuit et de l'ombre. / Mais, ô Dieu ! quelle différence / Du Soleil ordinaire à celui de la France ? / Il pénètre dans tous les lieux, / Rien ne peut échapper à l'éclat de ses yeux, / Il porte partout la lumière / Renfermez dans vos cabinets, / Politiques tous vos secrets, / Il en forcera la barrière, / Souverains que le Ciel a fait pour gouverner, / Formez-vous sur lui pour régner.

Le Roi, en effet, portant partout la lumière, est l'agent privilégié de la lumière divine – pouvoir de révélation auquel il est donné ici une portée directement politique ³³. Main dans la main avec le Très-Haut, il mène une lutte sans trêve, à la fois symbolique et réelle, contre les ténèbres.

Or on ne s'étonnera pas de voir que Pierre Bourrit, quand bien même il semble adopter une démarche rationaliste et scientifique (par exemple en multipliant les mesures précises des dimensions de la grotte), donne bien lui aussi un sens religieux à son expédition. Voici en effet ce qu'il écrit, au moment de décrire le paroxysme de son exploration :

Comme si j'eusse rompu par-là toute communication avec les hommes, je me laissai insensiblement aller à une profonde méditation, j'oubliai le but de mon voyage, et je sortis de l'eau pour m'asseoir sur un rocher saillant comme une étroite presque île ; de là mes regards attentifs parcouraient doucement la voûte qui me recouvrait ; l'éclat de mes lumières dans ces lieux de ténèbres, la limpidité des eaux qui les réfléchissaient, le filon d'or que leur longue traînée semblait former et le profond silence qui régnait autour de moi, occasionnèrent dans mon âme une émotion secrète qui tenait le milieu entre la crainte et le ravissement ; j'oubliai

32. Pour le premier : « À la suite de la brève incursion, ils confirmèrent tout ce qu'on voulut. Mais nul ne s'étonnera que l'on n'ait jamais retrouvé ni le gouffre épouvantable ni les autres monstruosité que ces explorateurs suspects prétendirent y avoir affrontés. » Quant au second : « De retour de leur incursion dans la grotte, les deux condamnés racontèrent sans doute tout ce qu'on aurait aimé entendre ! »

33. On ne manquera pas de noter ici la parenté entre le récit glorieux de l'exploration des entrailles de la terre par François I^{er} et le *Roman d'Alexandre*, récit très connu et très représenté au cours duquel le Roi, soucieux qu'aucun espace de la création ne reste soustrait à sa vue, entreprend de descendre dans les profondeurs de la mer. Cf. Hélène Bellon-Méguelle, « L'exploration sous-marine d'Alexandre : un miroir de chevalerie », in Chantal Connochie-Bourgne (dir.), *Mondes marins du Moyen Âge*, Seneffiance, 2006.

le monde entier, ou plutôt je n'y pensai que pour lui dire un éternel adieu. Une montagne me recouvrait, une montagne m'interceptait la lumière du Ciel, je ne respirais plus un air commun à tous les hommes, j'habitais une nouvelle sphère. Quelquefois aussi je croyais que la voûte entrouverte allait m'abîmer sous ses ruines, ou qu'une masse d'eau s'élevant jusqu'à elle, allait m'ensevelir en son sein, mais ces idées ne m'effrayaient point, elles étaient bientôt absorbées par celle de l'Auteur de tant de merveilles, je ne voyais plus que lui et moi, je me croyais seul en sa présence, les murs, les voûtes, le lac portaient pour moi son empreinte, je le contemplais dans ses œuvres et mon âme attentive croyait le voir et le sentir ³⁴.

C'est au moment où il apporte « [s]es lumières dans ces lieux de ténèbres », que le pasteur se retrouve en tête-à-tête avec Dieu – et l'Enfer prend subitement des airs de Paradis. Or si le roi, ambassadeur des lumières divines, était venu jusque-là avant lui, l'exploit de Bourrit aurait sans doute perdu une partie de son sens, ou du moins il n'aurait pas pu s'élever à la hauteur d'une telle révélation. À l'inverse, malfaiteurs et criminels sont des êtres de la nuit, ils font corps avec l'ombre et les mondes inférieurs. De ce fait, leur présence est impuissante à en modifier la nature, qu'elle ne fait au contraire que répéter et confirmer – fussent-ils armés de flambeaux. Il y a donc une différence radicale entre ces criminels qui, descendus dans les ténèbres, peuvent au mieux en ressortir lavés de tout péché (grâce, rédemption) ; et l'émissaire de Dieu qui, quant à lui, n'écouterait que son courage, a le privilège de pouvoir apporter la lumière *au sein même des ténèbres*.

« [...] leur récit en imposa tellement que personne n'osa s'y engager après eux », écrivait Bourrit.

Personne, sinon Bourrit lui-même !

Saint-Jean-du-Doigt, Janvier-février 2024

34. *Journal de Genève* N°32. Samedi 9 août 1788 (p. 131)

Annexe 1.

Tableau analytique

Présentation

Nous avons réalisé ce tableau à partir des archives que nous avons à notre disposition, dès lors qu'elles faisaient mention de l'épisode du lac (exception faite du *Journal* de Louise de Savoie qui ne l'évoque pas). Nous n'y avons pas fait apparaître les archives manquantes, si ce n'est celles qui étaient explicitement mentionnées par les textes et auteurs présentés. Nous avons fait apparaître en bleu ciel (surlignage) chaque nouvel élément de la scène, au point où il nous paraissait apparaître.

→ tableau joint

Annexe 2.

Statistiques concernant les occurrences

Nombre d'archives : 35

Nombre d'occurrences de l'exploration du lac : 34 (non-mentionnée dans le *Journal* de Louise de Savoie)

Occurrences connues mais non-consultées : 2 (Dieulamant [1699] et Charles Deschiens [1878])

Fourchette chronologique : de 1516 à 2024

Nombre d'occurrences de première main : 2 (Giovan Francesco Grossino [1516] et Louise de Savoie [1516])

Nombre d'occurrences attribuées à des hommes : 25

Nombre d'occurrences attribuées à des femmes : 2

Nombre d'occurrences indéterminées : 8

Récits par des historiens : 2 (Chorier [1661] et Mézeray [1690]).

Bibliographie générale

Sources primaires

[1459-1523] Louise de Savoie, *Journal*.

[1516] Grossino (Giovan Francesco), « Grossino à Isabelle d'Este, marquise de Mantoue (Crémieu, 8 mai 1516) », *Archivio di Stato di Mantova, Archivio Gonzaga, busta 633*, non numéroté.

Sources secondaires

[1534] Falcoz (Aymar), *Antoniana historiae compendium ex variis iisdemque gravissimis ecclesiasticis scriptoribus, necnon rerum gestarum monumentis collectum...*, Lugduni.

[1644] Coulon (Louis), *Les rivières de France*, tome II.

[1661a] Chorier (Nicolas), *Histoire générale du Dauphiné*, tome I.

[1661b] Chorier (Nicolas), *Histoire générale du Dauphiné*, tome II.

[1690] Mézeray (François de), *Abrégé ou extrait chronologique pour servir d'introduction à l'histoire de France*, chez Denys Thierry, Jean Guignard, Claude Barbin.

[1699] Dieulamant, *Observations sur les singularités de l'histoire naturelle en France*.

[1701] *Les Sept merveilles du Dauphiné présentées à Monseigneur le duc de Bourgogne et à Monseigneur le duc de Berry par les pères jésuites du collège Royal-Dauphin de Grenoble*, Grenoble, chez A. Giroud.

[1706] « Sur quelques singularités de la France », *Histoire de l'Académie royale*, pages 4-6.

[1729] Lancelot (Antoine), « Discours sur les sept merveilles du Dauphiné », in : *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, tome VI, p.765-766.

[1737] Bruzen la Martinière, *Le Grand dictionnaire géographique et critique*, tome V, p. 306.

[1775] Morand, « Description de la grotte de la Balme en Dauphiné », in *Mémoire de mathématique et de physique*, pages 149-154.

[1779a] *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, tome XVI, page 714.

[1779 b] Guettard, *Mémoires sur la minéralogie du Dauphiné*, tome I.

- [1780] *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les XXXIII volumes in-folio du dictionnaire des sciences, des arts et des métiers, et dans son supplément*, tome I, page 876.
- [1784] Marquis de La Poype, « Description du lac qui termine la grotte de La Balme, à sept lieues de Lyon », *Journal de Lyon*, n°2 (21 janvier), pages 33-35.
- [1788a] Bourrit (Pierre), « Extrait d'une lettre de M. le ministre Bourrit sur la grotte de La Balme en Dauphiné », *Journal de Genève*, n°18 (3 mai).
- [1788b] Bourrit (Pierre), « Suite de la Lettre de Mr. le ministre Bourrit sur la grotte de La Balme en Dauphiné », *Journal de Genève*, n°19 (10 mai).
- [1788c] Bourrit (Pierre), « Fin de la relation de M. Bourrit fils, sur son voyage à la grotte de La Balme en Dauphiné », *Journal de Genève*, n°33 (9 août).
- [1804] Bourrit (Pierre), *Discours prononcé dans l'église réformée de Lyon, le 12 août 1804, à l'occasion de l'avènement de Napoléon Bonaparte au trône impérial en France*, Lyon, chez Tournachon-Molin.
- [1807] Bourrit (Pierre), *Itinéraire de Lyon à La Balme, avec une description détaillée de sa fameuse grotte, l'une des sept merveilles du Dauphiné*, Lyon, chez Tournachon-Molin.
- [1811] Martin (Louis-Aîmé) *Lettres à Sophie, sur la chimie, la physique et l'histoire naturelle*, tome IV, à Paris, chez H. Nicolle et Le Normant.
- [1835] Bourrit (Pierre) *Guide du voyageur à la grotte de La Balme*, 2^{ème} édition, Lyon, chez Chambet.
- [1836] Delanoue (Cordelier), « Album pittoresque. Les Sept merveilles du Dauphiné » in *La France littéraire*, cinquième année, septième livraison, Paris.
- [1851] Teste (Victor), « Essai archéologique. La grotte de la Balme en Dauphiné », *Revue du Lyonnais*, série 2 n°3, pages 471-81.
- [1853] Bonnardel (Gabriel), *Notice historique sur la grotte de la Balme (Isère) et ses environs*, Lyon, chez De Barret.
- [1855] Rey (Étienne), *Album de la grotte de la Balme*, à Grenoble, chez Barratier père et fils.
- [1856] Bonnaire (Usmar), *Grotte de la Balme, description, notice historique*, Vienne, chez Timon frères.
- [1861] Raverat (Achille), *À travers le Dauphiné. Voyage pittoresque et artistique*, Grenoble, chez Maisonville et Jourdan.
- [1863a] Joanne (Adolphe), *Itinéraire général de la France*, Paris, chez Hachette.
- [1863b] Taylor (Isidore), *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Paris, Firmin Didot.
- [1864] Allard (Guy), *Dictionnaire du Dauphiné*, tome I, Grenoble, Allier.

- [1876] Badin (Adolphe), *Grottes et cavernes*, Paris, Hachette.
- [1874] Bouchu *Le Dauphiné en 1689 suivant le mémoire de l'intendant Bouchu sur la généralité de Grenoble*, Grenoble, chez Drevet.
- [1877] Delpit (Albert), « La grotte de La Balme », *La Mosaïque. Revue pittoresque illustrée de tous les temps et tous les pays*, cinquième année.
- [1878] Deschiens (Charles), *Une excursion aux grottes de la Balme*, Lyon. [archive non consultée]
- [1881] Raverat, *De Lyon à Crémieu, Morestel et Saint-Génix d'Aoste*, Lyon, Meton.
- [1899] Martel (Édouard-Alfred), « La grotte de La Balme (Isère) », in *Mémoires de la société de spéléologie*, tome III, n°19, Paris, au siège de la société.
- [1909] Lamartine (Alphonse de), *Mémoires inédits*, Paris, Hachette.
- [1919] Montjean (Charles), « Les sept merveilles du Dauphiné », in *Bulletin de la Société d'étude des Hautes-Alpes*, trente-huitième année, quatrième série, n°25, Gap, chez Jean et Peyrot.
- [1952] : Ginet (René), « La grotte de La Balme (Isère) : topographie et faune », in *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon*, 21^e année, n°1, pages 4-17.
- [1970] Minvielle (Pierre), *Guide de la France souterraine*, Tchou.
- [1984] Sentis (Gabrielle), *La Légende dorée du Dauphiné*, éditions Didier Richard.
- [2000] Courbon (Paul), « La Balme. La Balme-les-grottes (Isère) ».
- [2002] Poggia (Frédéric) & Tarazona (Laurent), « Grotte de La Balme. Isère, hiver 2001 ».
- [2003] Favier (René), « Les “Sept Merveilles du Dauphiné” : entre mémoire provinciale et instrumentalisations », in : *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, année 2005, pages 109-115.
- [2006] Drouin (Philippe), « Les grottes de La Balme (Isère) dans les textes, avant la Révolution », *Spéleo-dossiers*, n°35, pages 68-76.
- [2008] Biot (Vincent), « Les cavités naturelles. Du fond du gouffre à la reconnaissance patrimoniale », *Géographie et cultures* [En ligne], n°66.
- [2009] Thibert (Julien) & Séveyrat (Éric), *Le Nord-Isère en dates et en cartes*, éditions EMCC, pages 34-35.
- [2021] Bernard Chirol, « Commentaires de lecture sur l'exploration des grottes de La Balme (38) avant la Révolution Française », *Pre-print 2021, 18th International Congress of Speleology – Symposium 10 – History of Speleology*.
- [2024] Site : grotteslabalme.com/exploration/histoire

